

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE SAVERNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29 septembre 2022

Délibération n° 2022-90

Président : Dominique MULLER

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice au jour de la séance : 63

Présents : 49, 48 à partir du point 81

Pouvoirs : 10

Absents : 4, 5 à partir du point 81

Date de convocation du Conseil Communautaire : 23 septembre 2022

Secrétaire de Séance élu : M. François WILLEM

* * * * *

ENVIRONNEMENT

**TRAME VERTE ET BLEUE - ENGAGEMENT DE LA DEMARCHE
ET CANDIDATURE A L'APPEL A PROJETS « TVB GRAND
EST ».**

Rapporteur : Viviane KERN, Vice-Présidente.

Dans la poursuite de la démarche « Trame verte et bleue », portée à l'échelle des deux territoires intercommunaux de la Mossig et du Vignoble d'une part, et la Communauté de Communes du Pays de Saverne, d'autre part, Le projet fait l'objet d'un dépôt de candidature à l'appel à projets TVB Grand Est.

Ce dossier comprend :

- **Une étude de diagnostic et déclinaison de la Trame verte et bleue**
Objectifs :
 - Améliorer la connaissance et l'identification du réseau écologique
 - Identifier les enjeux de maintien, de préservation et de rétablissement des corridors écologiques et réservoirs de biodiversité
 - Proposer des actions de sensibilisation, des modes d'intervention et de gestion adaptés à chaque secteur ; ces actions étant rattachées à des porteurs de projet, inscrites dans le temps, priorisées et chiffrées
- **La création d'un poste de chargé de mission Trame Verte et Bleue**
 - Missions
 - Animation et coordination du projet
 - Valorisation et Sensibilisation autour des actions
 - Objectifs
 - Pilotage du projet – en garantir la pérennité et la durabilité
 - Suivi de l'étude TVB
 - Valorisation des différentes actions planifiées et sensibilisation des citoyens
 - Sensibilisation des citoyens, et en particulier des scolaires
 - Fédérer autour du projet et favoriser son appropriation par tous
 - Bilan et évaluation
- **Une action autour de la Voie verte**
 - Restauration de haies au long de la voie
 - Mise en andins de branchages
 - Conception et réalisation d'un circuit pédagogique

Ces trois premiers volets sont portés conjointement par les deux intercommunalités ; une convention sera signée entre les parties, afin de convenir de la répartition de la prise en charge des dépenses et recettes.

- **Actions en faveur de la biodiversité**
 - Portage communal ou associatif
 - Environ 13 actions réparties sur le territoire

	Coût global action HT	Financement TVB sollicité	Reste à charge Communautés de communes
Etude diagnostic et déclinaison TVB	80 000€	64 000€(80%)	16 000 € (20%)
Poste Chargé de mission (2 ans)			
- Animation coordination	61 243€	30 622€ (50%)	30 622€ (50%)
- Valorisation sensibilisation	45 634€	36 508€ (80%)	9 127€ (20%)
Prest. Ext. Pour sensibilisation	35 000€	28 000€ (80%)	7 000€ (20%)
Action autour Voie verte	23 172,50€	18 538€ (80%)	4 634,50€ (20%)
TOTAL	245 049,50 €	177 668 €	67 383,50€

			Reste à charge Communes /associations
Actions Communales et associatives	75 182€	60 146 € (80%)	15 036 € (20%)

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire,

Vu l'exposé ci-dessus,

Vu la délibération 2022-69 du 7 juillet 2022,

Considérant les enjeux en matière de biodiversité sur notre territoire intercommunal,

Sur proposition du Bureau,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité moins 2 abstentions

(Mme Nadine SCHNITZLER et M Médéric HAEMMERLIN par procuration).

- a) de déposer, conjointement avec la CC de la Mossig et du Vignoble, les dossiers TVB, tels que présentés ci-dessus, à l'appel à projets Trame verte et Bleue Grand Est,
- b) d'autoriser Monsieur le Président à solliciter les financements mobilisables afin de réaliser les actions identifiées,

- c) d'autoriser Monsieur le Président à engager les démarches qui seront rendues nécessaires pour la bonne exécution de la présente délibération.

**Ont signé au registre les Membres présents,
pour extrait certifié conforme,**

Saverne, le 03 octobre 2022



Le Président

Dominique MULLER